

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 54

Artikel: Condition de la femme prisonnière : [1ère partie]

Autor: E.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Condition de la femme prisonnière

Entre les assemblées triennales du CIF, Istanbul 1960 et Washington 1963, la commission permanente de la morale sociale de ce Conseil a étudié la question de la condition de la femme prisonnière. Il y a beaucoup moins de délinquantes que de délinquants ; c'est pourquoi, sans doute, l'étude de leur condition en prison n'a pas, jusqu'ici, retenu autant l'attention que celle des prisonniers.

Le questionnaire envoyé à chacun des membres de la commission qui y représentent leur Conseil national de femmes — en Suisse, l'Alliance de sociétés féminines suisses — touchait les points suivants : différence de traitement entre les femmes retenues en préventive et les condamnées ; âge à partir duquel les délinquantes sont emprisonnées ; possibilité pour les mères de garder leur enfant auprès d'elles ; régime et hygiène de la prison ; travail et rééducation des prisonnières, gain du travail ; mesures prises pour réintégrer la femme dans la communauté à sa sortie de prison.

Vingt-six pays ont envoyé des réponses fort intéressantes, dont l'analyse montre clairement qu'actuellement l'accent est mis sur le caractère rééducatif du traitement du prisonnier, et non plus sur son caractère punitif. Mais on ne peut établir de règles absolues, s'appliquant à tous les pays. Chaque pays doit trouver son propre équilibre dans ce domaine, qui est l'équilibre entre les exigences de la protection de la société, d'une

(Suite en page 8)

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées pour enfants

La femme missionnaire en 1965

(suite et fin)

On peut signaler, comme exemple, la création d'une école de jardinière d'enfants, au Togo ; éducation à effet double on peut le dire, puisqu'en éduquant des petits, du même coup on éduque leurs éducatrices !

Le Département missionnaire indique encore deux sociétaires, deux assistantes sociales, une assistante de paroisse, cinq comptables ou économistes, deux diaconesses, une femme pasteur, professeur de théologie. L'éventail des professions missionnaires est large ; souvent aussi une même personne a reçu une double formation qui lui permet un ministère polyvalent ; il faut se rendre compte, bien sûr, que derrière des termes comme « assistante de paroisse » ou « économiste », par exemple, un ministère complet est à l'œuvre en général, avec des dominantes variées et variables selon les dons de celle qui le pratique et selon les besoins et les circonstances.

Travail dans les groupes féminins

Car enfin, qu'est-ce après tout qu'un ou qu'une missionnaire ? La définition donnée dans le rapport de la Consultation de Toronto est la suivante : « Le missionnaire est quelqu'un qui, sous la direction du Saint-Esprit, est mis à part par l'Eglise et à qui est confiée la tâche de franchir des frontières pour rendre témoignage à ceux qui ne pourraient recevoir l'Evangile sans un tel envoi. Ceci constitue la spécificité fonctionnelle de la vie missionnaire » * Cette spécificité s'incarne donc en des hommes et des femmes spécialisés, et pour terminer ce tour d'horizon, nous désirons accorder une attention plus particulière au ministère accompli par des femmes dans et pour des groupes de femmes, ministère qui relève à la fois de l'éducatrice, de l'infirmière, de l'assistante sociale, de la théologienne et de l'économiste ! Le Département missionnaire communique une vingtaine de noms de femmes spécialisées soit comme animatrices de jeunesse, soit d'une manière plus générale comme responsables des groupes féminins ; mais là encore il faut

ajouter celles qui ont pris leur part de ce travail sans mandat officiel, souvent comme complément au ministère de leur mari.

Pour bien se pénétrer de l'importance du travail qui s'accomplit dans les **groupes féminins**, il est nécessaire de rappeler brièvement les conditions des pays dans lesquels il s'exerce : On estime que les pays sous-développés groupent environ 1800 millions d'êtres, et ces êtres ont faim, ils ne peuvent donc se garder en bonne santé et moins encore, fournir un travail capable de mettre en valeur leur pays ; de plus, les terres sont usées ou érodées, les engrais coûteux, la mécanisation insuffisante, les pluies irrégulières, etc. L'industrie est limitée par suite de l'insuffisance des moyens de transport, de l'insuffisance de cadres, de l'isolement géographique des populations, de plus, les pays sous-développés sont tributaires des pays développés pour leur fourniture de biens d'équipement. Un autre problème auquel les jeunes nations doivent faire face est l'analphabétisme ; par exemple, on déclare généralement que plus de 80 % de l'ensemble des populations africaines adultes ne savent ni lire ni écrire. Nous n'exagérons pas en disant l'urgence des tâches éducatives ! ni celle du développement des services médicaux : il n'y a même pas un docteur pour 100 000 habitants.

Ces groupes féminins seront donc, par excellence, l'école de la vie ; l'on ne peut trop admirer les femmes qui se consacrent par ce moyen à l'émancipation de leurs sœurs moins favorisées et par là même, on l'aura compris, à l'émancipation de la famille, de la société.

Ces dames sont réunies pour des études bibliques, véritable base qui leur permettra ensuite de déboucher sur les réalités pratiques ; en commentant et expliquant le premier chapitre de la Genèse, par exemple, on montre que l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur le mariage repose essentiellement sur le fameux verset « soyez féconds et multipliez » et à laisser dans l'ombre l'ordre de domination commune de l'homme et de la femme sur la terre : « remplissez la terre et soumettez-la ».

D'une façon générale, le commentaire du

Nouveau Testament, dans son ensemble, souligne que Jésus-Christ a complètement libéré les femmes de leur « infériorité », et ce fait revêt une importance énorme non seulement en face des coutumes ancestrales mais par rapport à l'Islam aussi : les femmes savent par leur entourage que les musulmanes n'ont souvent pas le droit d'entrer dans les mosquées ni de remplir leurs devoirs religieux sur pied d'égalité avec les hommes ; la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine religieux se répercute dans la vie sociale.

Parfois, ces études bibliques se font par correspondance, et la responsable visite les groupes de temps à autre (perdant en ces vastes randonnées un temps incroyable).

Des entretiens nourris suivent l'étude biblique, concernant essentiellement la place de la femme au foyer, dans la société, dans l'Eglise (avec le souci toujours présent, pour la responsable, de montrer aux plus âgées que leur attitude en face de leurs filles et belles-filles doit faciliter et non entraver l'évolution de ces dernières). Car un type absolument nouveau de famille est en train de voir le jour par suite de l'influence occidentale, du christianisme et des développements actuels à l'intérieur des différents pays, tels l'expansion des villes, l'augmentation des moyens de diffusion, les migrations d'individus et de familles ; on sent en même temps un renouveau et une estimation nouvelle des coutumes anciennes et ces deux tendances cherchent à s'unir ; dans certaines régions par exemple, la dot a gardé son rôle de gage et de symbole du contrat de mariage, dans d'autres régions, elle est commercialisée. La mère a besoin d'être soutenue afin de ne pas perdre confiance (si son mari la traite selon l'idée traditionnelle de l'infériorité de la femme et de son ignorance, on imagine ses difficultés dans sa tâche d'éducatrice et conseillère de ses enfants).

La vie de ces groupes culmine chaque année dans des camps, organisés dans l'une ou l'autre paroisse et groupant des centaines de participantes amenées par autocars. L'une des directrices les définit ainsi : « Joie de se revoir, travail intensif, beaucoup de secrets à se raconter, partage de ses préoccupations et... bien peu de sommeil ! » En général, la dernière nuit se passe en prières et se termine par un culte de sainte cène à l'aube. Les fruits d'une telle rencontre ? demande une autre responsable de camp : « Une révision nouvelle de la joie communautaire, la certitude que le Seigneur exauce les prières de l'Eglise, et un nouvel élan pour faire partager cette joie à d'autres. »

Car là réside un des buts essentiels de ces groupes de femmes : l'évangélisation. Lorsqu'une femme parle à une autre femme, elle trouve le chemin de son cœur et apporte un témoignage valable ; dans le nord du Togo par exemple des visites d'évangélisation régulières rendues par des femmes laïques, paysannes, pauvres, illettrées, sortant de milieux païens, a aidé une Eglise à se développer rapidement. Depuis 1959, au Togo toujours, des jeunes filles se forment comme évangélistes à l'Ecole biblique pour se consacrer au ministère d'Eglise : fruit de l'effort des animatrices de jeunesse qui accomplissent un énorme travail de formation ; si bien que dans les futures générations, la formation donnée aux femmes adultes dans les groupes pourra partir d'un certain niveau.

A bien des égards, ce ministère accompli pour des femmes par des femmes est à la pointe de l'actualité missionnaire ; la question se pose, dans les champs de mission traditionnels comme dans les Jeunes Eglises, d'informer de ces problèmes d'émancipation féminine les hommes, qui ne se rendent pas compte généralement que des changements essentiels se sont produits qui également touchent leur vie de chefs de famille, maris et pères, et que des responsabilités nouvelles en découlent. Les cinquante-cinq déléguées et observatrices venues d'Afrique, d'Asie, des Etats-Unis et d'Europe à la Consultation sur la responsabilité des femmes chrétiennes en Afrique d'aujourd'hui, tenue à Kampala (Ouganda), en 1963, ces déléguées soulignent avec force que le sens de la discipline et de la personnalité doit subir un développement équivalent à celui de l'amélioration de la situation, ceci chez l'homme comme chez la femme, faute de quoi jamais l'individu n'atteindra son point de pleine maturité.

Ce problème qui préoccupe les chrétiens d'outre-mer, et les constatations qui en découlent, n'ont-ils pas de quoi faire réfléchir les chrétiens européens ?

Jacqueline Laporte

* Consultation de la Division des missions et de l'évangélisation du Conseil œcuménique sur la préparation des missionnaires. Toronto, août 1963.

L'ASSISTANTE SOCIALE

Elle se dévoue partout où l'on a besoin d'elle. Elle aide, « dépanne », soigne, conseille. On la trouve dans tous les services sociaux (Protection de l'enfance, Office des mineurs, Service médico-pédagogique, Office de la formation professionnelle, Service social de justice, Service d'hygiène mentale, Ecole des Parents, Consultations pour nourrissons, Services sociaux polyvalents, Polycliniques, Pro Infirmitas, Parrainage des sourds-muets, Centre anticancéreux et antituberculeux, Services sociaux d'entreprises, Aide à la vieillesse, Patronage des détenus libérés, paroisses, police, etc.).

APTITUDES REQUISES

Bonne santé physique et psychique, tact, discrétion, sociabilité, compréhension d'autrui, dévouement, sens pratique, maturité d'esprit, fermeté, initiative, intelligence, discipline personnelle, caractère gai et enthousiaste, patience, souplesse, bonne présentation. Eventuellement examen d'aptitudes professionnelles.

Formation nécessaire avant les études : être en possession de l'un des diplômes suivants : maturité, baccalauréat, diplôme de culture générale, d'une école officielle, d'une école normale ou d'une école de commerce officielle. Faute de quoi un examen d'admission est prévu (français, langue étrangère, mathématiques, histoire, géographie, anatomie et physiologie). Si possible, connaissance de la dactylographie. En outre, justifier d'une expérience pratique de trois mois au minimum dans le domaine social ou hospitalier (stage interne en qualité d'aide-infirmière, aide-éducatrice, ou aide de direction dans une maison pour personnes âgées, etc.). Conditions spéciales pour étudiantes en sciences sociales et en droit.

ETUDES

Age minimum : 20 ans.
Durée : trois ans.

A LAUSANNE

Ecole d'études sociales et pédagogique, Ecole de service social.

Programme : psychologie, sociologie, droit, législation sociale, hygiène, hygiène mentale, éléments de psychiatrie, morale, méthodes de service social, exercices et stages pratiques, visites d'institutions, séminaires et discussions.

Plan d'études : 4 semestres d'études théoriques et 12 mois de stages pratiques.

Diplôme : après cours, stages et examens, et travail sur un sujet d'ordre social.

Ecolage : 500 fr. par semestre, soit 2000 fr.

A GENÈVE

Ecole d'études sociales, Ecole de service social.

Programme : évolution et organisation du service social, avec techniques d'expression (procès-verbaux, rapports, dactylographie et comptabilité), méthodes de service social, psychologie et pédagogie, médecine sociale et problèmes de santé, droit, sciences sociales.

Plan d'études : 4 semestres d'études théoriques, 10 mois de stages, 3 mois environ consacrés au travail de diplôme. En moyenne, 25-30 heures de cours par semaine, alternant avec la pratique.

Diplôme : après cours, stages et examens, dont un cours des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) qui dure 8-10 jours et a lieu pendant les vacances de Pâques. En outre, l'assistante sociale diplômée doit avoir les connaissances ménagères nécessaires pour tenir un ménage, connaissances prouvées par un certificat de caractère officiel ou par une pratique ménagère acquise au cours du stage.

Finances : d'inscription de 20 fr., ecolage de 450 fr. par semestre d'hiver, 300 fr. par semestre d'été, 25 fr. pour stages, 80 fr. pour le diplôme et 20 fr. par an pour utilisation de machine à écrire.

La demande : toujours en augmentation. Considérable.

Perspectives d'avenir : la profession d'assistante sociale offre actuellement de nombreux débouchés. Son statut fait l'objet d'études attentives afin d'assurer à toutes celles qui ont choisi cette carrière des conditions de travail répondant aux exigences du service social à leur égard. Dans une société en continue évolution, le service social est appelé à appliquer des méthodes toujours mieux adaptées aux besoins auxquels il doit répondre. L'assistante sociale trouvera un poste à responsabilités dans l'un des multiples services sociaux, médico-sociaux ou d'entreprises, et aura un vaste champ d'action dans le domaine de la protection de l'enfance ou de l'aide à la vieillesse, aux infirmes, aux délinquants ou aux déshérités.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

L'offre : une profession utile, variée, passionnante et très féminine. Une belle vocation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires : 44 heures par semaine, au minimum.

Congés : dépendent de l'employeur, soit que l'assistante travaille comme fonctionnaire ou en privé. Mais le minimum est de trois semaines. **Salaire :** il varie entre 1000 fr. env. et 1500 fr.

Avantages sociaux : caisse de retraite, assurance collective.

N. B. - Il existe, à Fribourg, dans le cadre de l'Institut de pédagogie curative, un cours de service social, mais il n'est pas reconnu par le Comité suisse des écoles de service social.